Image not found or type unknown

Retrait de capital d'une assurance-vie bancaire

Par **franbi**, le **06/10/2011** à **15:24**

Bonjour,

J'ai placé de l'argent dans un contrat d'assurance-vie à ma banque fin 2008. Ce contrat me verse les intérêts tous les mois et sur lesquels je paye des impôts. Je voudrais retirer les 2 tiers du capital investi car j'ai besoin de cette somme.

Ma question est :

Vu que mon contrat n'est que de 3 ans (et non 8), devrais-je payer le fisc même s'il s'agit de mon capital ? Devrais-je aussi payer des pénalités à ma banque et ce jusqu'à quel pourcentage ?

Je vous remercie de m'informer promptement.

Franbi

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés